

PROCEDURE DE MISE EN STAGE

La candidature et le saisie des vœux s'effectuent sur le site dédié :

<https://portail.valere.ac-lyon.fr/etudiants-meef/>

Du 07 avril jusqu'au 09 mai 2023 minuit.

Liste des pièces à déposer lors de la candidature :

- Copie de la carte d'identité ou passeport ;
- Copie du titre de séjour (pour les étrangers hors UE) ;
- Copie du relevé de notes de licence 3 ;
- Copie de l'attestation de bourse s'il y a lieu ;
- Copie de la RQTH s'il y a lieu ;
- Copie des attestations de premiers secours et de sauvetage nautique (seulement pour les EPS).

Aide à la saisie des vœux :

Dans le cadre de votre recrutement en qualité de contractuel alternant vous devez formuler des vœux d'affectation dans l'académie de Lyon. Vous pouvez choisir des établissements, des communes et/ou des groupements de commune dans la limite de 20 vœux. Vous trouverez ci-dessous quelques indications pour vous aider à la saisie de ces vœux.

1. Vous souhaitez sélectionner un établissement de l'académie de Lyon:

- Saisissez le nom de l'établissement

Vous trouverez la liste complète des établissements en annexe 5 sur le site du rectorat.

2. Vous souhaitez sélectionner une commune :

- Vous devez saisir le nom de la commune

Point d'attention :

- Pour les communes de la ville de Lyon, il est nécessaire de préciser l'arrondissement
 - (Lyon 1, Lyon 2, etc).
- Pour les communes dont le nom est composé saisir un trait d'union
 - Ex : Saint-Etienne

3. Vous souhaitez sélectionner une zone géographique :

Vous devez utiliser la nomenclature indiquée sur la fiche thématique des groupements de communes (annexe 3).